

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

15-16 | 1993

Les crises soudanaises des années 80

Le coût humain et social de la guerre civile

Salah al-Din al-Shazali



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/1094>

DOI : 10.4000/ema.1094

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 1993

Pagination : 153-174

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Salah al-Din al-Shazali, « Le coût humain et social de la guerre civile », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Les crises soudanaises des années 80, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1094> ; DOI : 10.4000/ema.1094

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Le coût humain et social de la guerre civile

Salah al-Din al-Shazali

NOTE DE L'ÉDITEUR

Traduit de l'anglais par François Ireton.

- 1 En 1983, la guerre civile au Soudan a repris, après la décennie de paix relative ayant suivi la conclusion des accords d'Addis Abeba en 1972. Ces accords, qui mettaient fin à dix-sept années de conflit (1955-1972), avaient déclenché un mouvement de réhabilitation et de développement du Sud-Soudan. Si les efforts pour améliorer les infrastructures et les services sociaux étaient restés modestes, en revanche, lors de la reprise des hostilités, quelques grands projets étaient dans un certain état d'avancement (le canal de Jonglei et la prospection des ressources pétrolières en particulier), et un certain optimisme régnait quant aux chances d'achèvement rapide de ces projets. Or, la reprise de la guerre civile non seulement stoppa net la poursuite de leur réalisation, mais menaça directement le fonctionnement de certains projets déjà réalisés.
- 2 Les causes de la reprise des hostilités sont complexes et variées (Abdel Ghaffar et Sorbo, 1990 ; Mawut, 1986); Elles présentent maints traits communs avec celles qui sont à l'origine des conflits régionaux en Afrique. Le contexte général était celui d'une dégradation générale et rapide des conditions économiques du pays, devenue manifeste à partir de 1978. Dans un tel contexte, des groupes sociaux qui se sentent particulièrement marginalisés sont susceptibles de se mobiliser pour réclamer pour eux davantage de justice sociale, l'amélioration des services et la poursuite du développement. Dans le cas qui nous intéresse, les revendications eurent un caractère national, non particulariste, plutôt que spécifique à un groupe social en particulier. Ce qui différencie précisément le conflit actuel (1991), c'est que le Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais (ALPS/MLPS) reprend à son compte des revendications nationales et ne semble nullement

se faire le propagandiste de vues séparatistes prônant la création d'une nouvelle entité politique autonome « sud-soudanaise ». Bien au contraire, son objectif hautement proclamé est celui de la libération du peuple soudanais considéré comme un tout. Dans cette mesure, la guerre civile actuellement en cours révèle sa véritable essence, non comme conflit régional ou ethnique mais comme débat socio-économique et politique dont les « arguments » sont devenus « frappants » : coups de fusils et explosions de mines.

- 3 Par ailleurs, l'on constate une différence importante entre la première guerre civile et le conflit actuel : ce dernier ne se limite ni à une région donnée du pays ni à certaines fractions de la population soudanaise. Il traverse les groupes constitués, qu'ils soient à base régionale, ethnique ou de classe. Cette complexité constitue en elle-même un formidable défi pour ceux qui se sont assigné la tâche de résoudre ce conflit, défi auquel s'ajoutent les difficultés créées par le contexte d'instabilité politique globale du pays et de crise économique croissante dans les années 80.

Coût et impact de la guerre

- 4 Les causes et circonstances de déclenchement des guerres sont, on le sait, nombreuses, variables et parfois contradictoires. Une fois déclenchées, cependant, bien des guerres deviennent indifférenciables quant à leurs conséquences. Ceci est d'abord dû à la logique délibérément destructrice de toute guerre, chaque partie tentant d'infliger à l'autre les plus grands dommages. Ainsi, quels que soient les modes d'intervention des organismes internationaux visant à assurer la sécurité des civils et en particulier des femmes et des enfants, il n'est pratiquement pas de guerres dans lesquelles les destructions se limitent aux objectifs militaires. Les infrastructures et installations industrielles civiles sont invariablement touchées, sinon visées. Plus gravement, il en est ainsi également des civils. Il est courant que le nombre de victimes civiles d'une guerre excède celui des victimes militaires. Les civils survivants présentent bien souvent nombre de traumatismes psychologiques et sociaux, dont les déplacements et exils forcés ne sont pas les moindres causes. Dans ce domaine, rien ne distingue la guerre civile se déroulant actuellement au Soudan des autres conflits du même type qu'a connus la planète. Certains observateurs estiment cependant que la guerre civile soudanaise a causé plus de dommages qu'aucune autre parmi celles qui ont eu lieu depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Dans cette étude, c'est un essai de bilan de ces dommages, du coût et de l'impact de cette seconde guerre civile que l'on tentera de dresser.
- 5 Comme c'était le cas en ce qui concerne la première guerre civile, l'on dispose de très peu d'informations concernant l'ampleur des coûts humains, sociaux et psychologiques du second conflit. Pour des raisons complexes qui touchent tant aux difficultés matérielles qu'à des contraintes institutionnelles, les médias ont très peu couvert les différentes phases et opérations de ces deux guerres et n'ont pas envisagé toute l'étendue des dégâts qu'elles ont provoqués. Il en résulte que leurs conséquences sont envisagées presque exclusivement en terme de manque à gagner économique et de détérioration des conditions de vie de l'ensemble des Soudanais. Seuls, parmi les conséquences sociales, ont été évoqués les déplacements de population qui, ces dernières années, ont provoqué la concentration d'un grand nombre de Sud-Soudanais paupérisés dans les zones urbaines les plus importantes-La plupart des informations disponibles et accessibles au public émanent de sources officielles, gouvernementales ou « rebelles » (ALPS/MLPS), qui ne rapportent invariablement que les résultats des opérations de guerre et le nombre de morts et blessés (chez l'ennemi). Comme dans les autres conflits, dans la mesure où les

préoccupations premières des parties combattantes tournent entièrement autour de l'effort de guerre et de la mobilisation des ressources et des populations, les informations portant sur les aspects sociaux et psychologiques du conflit ne sont l'objet que d'un faible – voire nul – intérêt. Jusqu'en 1989, ni les gouvernements successifs de Khartoum ni l'ALPS/MLPS n'ont sérieusement enquêté ni diffusé d'informations sur les coûts et conséquences de la guerre. La seule exception dans ce domaine a été l'initiative prise lors des délibérations de la Conférence du Dialogue national réunie par l'actuel gouvernement en 1989 à Khartoum, qui a nommé un comité chargé d'enquêter et d'informer sur l'impact de la guerre civile. Le rapport élaboré par ce comité demeure le seul document officiel donnant des informations sur les coûts de la guerre. Comme il est noté dans le rapport lui-même, cependant, certaines données (en particulier celles qui concernent le nombre de morts et d'invalides) semblent avoir été très sous-estimées. Néanmoins, des informations chiffrées fragmentaires en provenance d'autres sources tendent à confirmer que ce rapport constitue une base de travail importante et systématique pour toute étude sur l'impact et les conséquences sociales de la guerre civile. Dans ce texte, l'on tentera de compléter, à l'aide d'autres sources, les informations rassemblées par le comité et de tester, quand cela est possible, la concordance des différentes données.

Le coût humain de la guerre : la mort et l'invalidité

- 6 Bien que les adversaires en présence soient bien évidemment en désaccord sur nombre de points, chacun continue de considérer que ses partisans et ceux de l'ennemi appartiennent à la même population et aucun, on l'a vu, ne développe de projet séparatiste. Dans ces conditions, un des aspects les plus tragiques du conflit actuel réside dans son processus d'autodestruction. Alors que le coût économique de la guerre excède déjà tout ce que le pays peut assumer sur ce plan, les coûts sociaux et humains sont quant à eux tout simplement incalculables. Selon l'estimation des membres du comité évoqué plus haut, la guerre civile en cours serait, par le nombre de morts et d'invalides dont elle est responsable, un des conflits les plus meurtriers parmi ceux de même type (plus de 150) qui se sont déroulés depuis la fin de la seconde guerre mondiale (Document du Dialogue national – DDN – 1989 : 3 et *passim*). Quelle que soit l'issue de cette guerre, son résultat brut sera que le Soudan devra survivre à ce qui constitue la perte de sa plus précieuse ressource : la vie de ses citoyens.

Tableau 1 : pertes de vies chez les civils dues aux famines et maladies liées à la guerre et à ses conséquences directes

Localisation	Nombre	Remarques
Districts frontaliers de l'Ouganda	250.000	En 1988, enfants surtout, âgés de plus de 5 ans.
Mairam	1.000	
Aweil	8.000	

Source : RRC et UNICEF, *National Dialogue*, p. 8.

Tableau 2 : pertes de vies chez les militaires (des deux côtés) lors des combats s'étant déroulés de 1984 à 1989

Année	Forces armées	ALPS	Autres factions	Total
1984	79	856	11	946
1985	316	5.220	561	6.097
1986	224	5.969	492	6.685
1987	398	6.349	574	7.321
1988	750	7.949	73	8.772
1989	2,816	1.390	884	5.090
Total	4.583	27.733	2.595	34.911

Source : Forces armées populaires, *National Dialogue*, p. 8

- 7 Aussi impressionnants soient-ils, surtout au regard de l'effectif total de la population soudanaise (autour de 25 millions d'habitants), ces chiffres sont, on l'a dit, probablement sous-estimés, particulièrement en ce qui concerne les victimes civiles. Un décompte précis des vies perdues du fait de la guerre est évidemment difficile, si ce n'est impossible. D'une part, bien que le nombre des vies perdues au combat soit connu par les parties auxquelles appartiennent les victimes, chaque camp a bien sûr tendance à minimiser le nombre de ses morts et à grossir celui des morts de l'autre camp. D'autre part, il n'existe dans les campagnes aucune institution susceptible d'enregistrer les causes de décès des civils et d'identifier, parmi elles, celles qui sont dues directement ou indirectement à la guerre. La variété et la complexité des circonstances dans lesquelles ont lieu les pertes civiles ajoutent encore à la difficulté de cet enregistrement et des estimations. Les civils ne meurent pas seulement de blessures causées par les retombées hasardeuses des combats, mais aussi sous l'influence d'une multitude d'autres facteurs plus ou moins directement liés à la situation de guerre. Parmi ces derniers figurent principalement les famines et les épidémies, aggravées par l'inaccessibilité des zones de combats aux denrées alimentaires et aux secours médicaux. De nombreuses personnes âgées ou handicapées sont également décédées parce qu'abandonnées par leurs proches, qui étaient contraints de fuir au plus vite certaines zones pour leur sécurité. De nombreux civils ont aussi trouvé la mort lors de raids menés par des militaires ou lors d'attaques de bandits – ce dernier phénomène s'étant amplifié avec la disparition généralisée de toute structure administrative et l'atmosphère d'insécurité qui prévaut au Soudan depuis le début des années 80.
- 8 Le caractère reculé et isolé des zones affectées par les conflits rend impossible tout dénombrement des victimes civiles. L'examen qui suit ne livre que des indications approximatives sur l'ampleur du coût humain de la guerre, sans doute très fortement sous-estime par rapport aux pertes réelles.

- 9 On l'a dit, les pertes de civils sont largement dues aux famines occasionnées par la guerre. Le Sud — et particulièrement les villes qui s'y trouvent — dépend en effet largement, pour son approvisionnement de base, des autres régions du pays, voire de pays étrangers. Avec l'intensification des opérations militaires, les canaux habituels de circulation des denrées ont été coupés et des pénuries alimentaires sont bientôt apparues, conduisant parfois à des famines au sens plein du terme, affectant de larges poches du territoire. La famine se déclenchant d'abord dans les campagnes isolées, la population rurale se met à fuir, en général vers le nord ou vers les centres urbains principaux du sud. Si l'on suit les estimations de Matthew Obor, environ un demi million de ruraux du Sud ont trouvé refuge dans les trois villes de Wau, Juba et Malakal, dont la population a plus que triplé, et un nombre moins élevé a convergé vers d'autres villes, situées également dans le sud, telles que Torit, Rumbeik, Akobo et Nasir. La concentration des déplacés ruraux dans ces villes a accentué les pénuries alimentaires de ces dernières, et la situation est devenue catastrophique dans ce domaine dès 1986-87, mais ce n'est pas avant 1988 que des opérations de secours ont effectivement été organisées. Les conditions alimentaires n'ont cessé de se dégrader, de très nombreux cas de sévère sous-nutrition sont apparus, ainsi que des épidémies qui n'ont pu être enrayerées faute de médicaments et de personnel médical suffisant. Face à cette grave détérioration de la situation, le secrétaire général des Nations-Unies a lancé un appel pour la mise en place d'opérations de secours médicaux et alimentaires. Après les très sérieux contretemps qui ont retardé le début des opérations et en ont interrompu le cours, l'*Opération Lifeline Sudan* (OLS) est finalement parvenue à acheminer des secours alimentaires à travers des « corridors de sécurité » négociés par le gouvernement soudanais et l'ALPS/MLPS. Mais bien que l'OLS ait réussi à sauver les vies de centaines de milliers de Sud-Soudanais, la famine et les épidémies ont quand même fait leur œuvre du fait des retards subis par l'intervention. Selon *Unicef Intercom*, « 250.000 enfants sont morts rien qu'en 1987, ceci principalement parce que l'alimentation était devenue une arme politique dans la guerre. » Il n'existe pas d'estimation des décès d'adulte, mais des informations fragmentaires sur la situation des principales villes du Sud-Soudan suggèrent qu'au moins 10.000 adultes ont également péri.
- 10 Une majorité de la population économiquement active dans les villes du sud travaille dans les administrations gouvernementales régionales ou dans les forces armées. Comparés à la grande majorité des habitants des zones rurales, ces employés et ceux qui en dépendent pour leur subsistance jouissent de bien meilleures conditions de vie du fait de la sécurité que leur apporte le versement régulier — deux fois par mois — de leurs salaires. Les employés de ces administrations sont également avantagés par rapport aux déplacés arrivés en ville. Mais avec l'aggravation de la famine, les fonctionnaires eux-mêmes ont commencé à éprouver des difficultés à acheter de la nourriture. Quand la famine est parvenue à son apogée, le prix d'un simple sac de sorgho (*dura*) à Wau atteignait les 2.000 livres soudanaises alors que le salaire mensuel d'un policier ne dépassait pas 300 livres (*al-Ushbu'*, 29/10/1988). La mortalité due à la famine dans les villes encerclées ne s'est pas limitée aux communautés de déplacés. L'on possède des informations sur la mort par inanition de prisonniers à Wau et d'employés du gouvernement à Tonj (*ibid.*). Les conditions des travailleurs salariés se sont dégradées encore davantage lorsque le gouvernement central a eu des difficultés à verser les salaires dans les villes isolées.

- 11 Bien évidemment, les conditions de vie des populations déplacées et appauvries qui s'étaient réfugiées dans les villes encerclées étaient pires que celles des employés de l'administration. Même à la fin de l'année 1988, alors que le paroxysme de la famine appartenait déjà au passé, des déplacés mouraient encore d'inanition ou de maladie. Des informations en provenance de Wau décrivent la situation atroce des 107.000 déplacés de cette ville. Aucune donnée chiffrée ne figure parmi ces informations, mais la description est édifiante : « ... conditions d'existence atroces, dues à la faim et à la maladie... Panique causée par l'augmentation subite des taux de mortalité et de morbidité... et ceci malgré un approvisionnement suffisant en aliments et médicaments... » (*ibid.*). Durant les années 1987 et 1988, ce seraient donc au moins 300.000 personnes qui seraient décédées, essentiellement de la famine et de ses conséquences, dans la zone des combats. Mais la surmortalité par sous-nutrition grave et maladie n'a pas cessé depuis. Même parmi les populations originaires du sud réfugiées dans les principales villes du nord du pays, les conditions d'existence restent très dures et le taux de mortalité plus élevé que celui de la population autochtone de ces villes.
- 12 Plus difficile encore à estimer est le nombre de civils tués dans le contexte de la guerre. Ces morts ont pris différentes formes : certains ont péri dans des avions civils abattus, d'autres dans des attaques menées contre des véhicules terrestres de transport, d'autres encore ont sauté sur des mines... Il existe aussi des informations relativement fiables au sujet d'assassinats de communautés villageoises suspectées par une des parties d'avoir apporté leur soutien à l'autre partie. D'autres meurtres ont été commis volontairement par des groupes de soldats (armée gouvernementale ou rebelles) affamés, ayant tenté d'obtenir de force ou de dérober de la nourriture auprès des habitants de villages isolés. Les sources indirectes, qui rapportent ces faits ne relatent pas l'ampleur des incidents et seule une enquête de terrain pourrait permettre une évaluation quantitative des vies perdues à ces occasions.
- 13 Bien des civils semblent également avoir été assassinés par des individus ou groupes n'appartenant à aucune des deux parties officiellement en guerre (Forces armées soudanaises et ALPS). De tels meurtres trouvent plutôt leur explication dans les tensions interethniques (ou « intertribales ») accrues par la présence de milices locales et de groupes de bandits dont la guerre favorisa l'émergence. Il est probable que les exactions de ces deux types de groupes constituèrent les facteurs de déstabilisation qui furent à l'origine des premiers déplacements de la population sud-soudanaise, en particulier à partir des districts de la zone dite « de transition » située à la limite sud des provinces de l'ouest (Kordofan et Darfour). La famine ne vint qu'après, intensifiant l'émigration.
- 14 Mais les tueries interethniques ne sont pas seulement le fait de milices et de groupes de bandits. Dans certains cas, les violences qui s'y sont produites sont nées au sein même de groupes de civils habituellement pacifiques. Le massacre de Daein en est peut-être l'exemple le plus tragique (Baido et Mahmoud, 1987). Au cours de ce grave incident, quelque mille Sud-Soudanais (des Dinka) furent tués par des Soudanais de l'ouest (surtout des Rizaigat, arabophones). Ce massacre ayant fait couler beaucoup d'encre, on a pu croire à tort que les tensions intergroupales opposaient des Soudanais du sud à certains de leurs compatriotes du nord. Une telle impression est erronée et simplifie les ressorts de la tragédie que vit la population soudanaise. Il est des exemples nombreux de conflits meurtriers entre civils de différents groupes sud-soudanais. En 1987, un autre tragique incident survint à Wau, où la tension monta au sein de la population de la ville et où les clivages, puis les affrontements violents se dessinèrent en fonction de l'appartenance

ethnique (Dinka/Jur/Fertit). La confrontation entre les forces de police et des membres d'un groupe ethnique fit 25 morts (*al-Ussbu'. op. cit.*). Des incidents du même genre ont été rapportés, concernant le sud du Kordofan ; mais là encore, aucune donnée sur le nombre des victimes n'est accessible.

- 15 Un autre aspect du coût humain de la guerre actuelle concerne les cas d'invalidité, parmi les combattants comme parmi les civils. Bien que les médias, et en particulier la télévision soudanaise montrent occasionnellement des images de soldats blessés de guerre soignés à l'hôpital militaire d'Omdurman, l'opinion est peu consciente de l'importance des effectifs de blessés graves et d'invalides de guerre. Un récent rapport, le seul disponible, établi en 1990, sur les blessés graves admis à l'hôpital militaire d'Omdurman relève, pour une période d'un mois, l'admission de 50 nouveaux cas relevant de la grande chirurgie, parmi lesquels 43 militaires et 7 civils.
- 16 Ces derniers, ou même des militaires grièvement blessés, sont loin de tous aboutir dans cet hôpital du fait de sa capacité limitée en lits et en personnel, et des problèmes logistiques rencontrés dans le transport des personnes atteintes depuis les zones de combat. La grande majorité des blessés graves sont traités par des équipes médicales sur les lieux mêmes ou dans un des principaux hôpitaux civils régionaux plus aisés à atteindre, de sorte que seuls les grands blessés jugés néanmoins transportables et opérables sont hospitalisés à Omdurman. Ces derniers ne constituent certainement pas plus de 20 % du total des militaires et civils grièvement blessés dans les zones sous contrôle gouvernemental. Aucune information n'est disponible concernant les blessés graves des troupes de l'ALPS ou des civils résidant dans les régions contrôlées par ces dernières.
- 17 Au vu de ces lacunes, particulièrement graves pour ce qui concerne ces régions, aucune estimation sérieuse de l'ampleur des cas d'invalidité définitive ne peut être effectuée. Des approximations peuvent être tentées pour les zones gouvernementales. Si l'on estime que les 50 cas rapportés sur un mois correspondent à une phase particulièrement intensive des combats et que la moyenne mensuelle est de 35 cas, représentant 20 % des cas réels du côté gouvernemental, cela ferait au moins 17.000 blessés graves — dont beaucoup d'invalides définitifs — dans ce camp, depuis 1983. L'on peut penser que, depuis cette date, le total des grands blessés des deux camps, civils et militaires confondus, atteint le chiffre de 70.000.
- 18 Depuis la reprise des hostilités, ce serait donc près d'un demi million de Soudanais qui auraient perdu la vie du fait de la guerre, et de 50 à 70.000 qui seraient en état de grande invalidité définitive. Mais ces nombres s'accroissent chaque jour, car la guerre continue ses ravages. Au moment de la rédaction de cet article (1991), la famine menace de nouveau et la mise en place de l'opération *Lifeline Sudan II* rencontre de grandes difficultés concernant la négociation des corridors de sécurité et la distribution régionale des secours.

Les réfugiés et les personnes déplacées

- 19 Outre les pertes de vies humaines, la guerre a déclenché un processus de déplacement massif de population et a bouleversé les structures démographiques d'un certain nombre de régions. Si ce processus n'est pas stoppé par une restauration prochaine de la paix, les zones de combat risquent de se voir presque totalement dépeuplées. C'est bien sûr la région du Sud qui est la plus touchée, ceux qui en sont originaires ayant trouvé refuge aussi bien à l'intérieur qu'en dehors du Soudan. Lorsque la guerre a commencé à affecter d'autres zones que le Sud, les déplacements ont concerné un nombre croissant de

Soudanais et particulièrement ceux qui résidaient dans le sud du Kordofan, le sud du Darfour et la province du Nil Bleu.

- 20 Les estimations officielles donnent le chiffre de 350.000 pour ce qui concerne les Sud-Soudanais qui ont fui la guerre en se réfugiant hors du pays (*National Dialogue, op. cit. p. 41*). Les Soudanais réfugiés dans d'autres pays d'Afrique représenteraient 8,5 % du total des réfugiés africains. On les retrouve concentrés principalement dans deux pays ; l'Ethiopie (330.000), l'Ouganda (22.000) ; il y en a également 1.300 au Kenya. D'autres sources donnent des estimations plus élevées. L'on connaît en fait peu de choses au sujet des conditions de vie de ces réfugiés, mais il est probable qu'ils mènent l'existence extrêmement difficile de la plupart des déplacés africains.
- 21 Mais le nombre des Soudanais réfugiés hors du Soudan n'est rien à côté du nombre de ceux qui ont fui la guerre en migrant vers d'autres régions du pays. Les sources sont cependant loin de s'accorder quant à leurs effectifs et à la répartition de ces derniers selon les régions « d'accueil ». Les informations officielles, fournies par la « Commission for Relief and Réhabilitation », donnent le chiffre impressionnant de 4,1 millions, au total, de déplacés du (ail de la guerre en 1989. Le tableau 3 en donne le détail en fonction de la région d'accueil (déplacements intra-régionaux compris).

Tableau 3 : Distribution régionale des Soudanais déplacés par la guerre

Région	Nombre de déplacés
Nord	150.000
Khartoum	1.800.000
Centre	520.000
Est	-
Darfour	60.000
Kordofan	70.000
Bahr al-Ghazal	412.500
Equatoria	1.748.000
Haut-Nil	2.041.000
Total	4.104.970

Source: RRC.

- 22 La « National Dialogue Conférence », tout comme les Nations Unies, donnent des estimations totales identiques mais qui divergent grandement quant à la distribution selon les régions d'arrivée : 3,5 millions. Selon la première source, le « Grand-Khartoum » aurait reçu 3 millions de réfugiés, effectifs nettement surévalués, alors que le chiffre de

l'ONU est de 1,25 million ; selon la même source, 1,45 million de personnes se seraient déplacées entre les différentes zones rurales du Sud-Soudan, et les 800.000 restantes auraient trouvé refuge dans les villes de la même région et dans les zones dites de « transition ». MSF Hollande (1988) parie prudemment de 1 à 2 millions de réfugiés à Khartoum.

- 23 Les facteurs qui expliquent ces désaccords, spécialement en ce qui concerne la distribution selon les régions d'accueil, sont divers et complexes. Le plus important réside dans le fait que les estimations proposées se réfèrent à des années différentes, et selon la conjoncture, l'effectif total et les effectifs régionaux varient. Un autre facteur est celui des stratégies implicites qui sous-tendent l'énoncé de ces effectifs et qui renvoient aux enjeux constitués, par exemple, par la répartition régionale des secours. Mais les divergences proviennent aussi partiellement des différences de définition. Alors que les sources en provenance de l'ONU semblent se borner à l'estimation du nombre de Sud-Soudanais déplacés, les sources gouvernementales incluent les réfugiés pour causé de guerre venus du sud du Kordofan, du sud du Darfour et de la province du Nil Bleu.
- 24 Mais la question des « déplacés » ne renvoie pas seulement au dénombrement de ceux qui ont « involontairement » quitté leur lieu de résidence ordinaire, connaissant ainsi une mobilité spatiale. La définition du déplacé est aussi socio-économique, dans la mesure où l'on a ici affaire à une population en temps normal à peu près autosuffisante et soudain appauvrie, dont le statut subit une mobilité socio-économique descendante brutale et qui devient vulnérable et dépendante. Si ce mouvement socio-économique d'appauvrissement va de pair avec la mobilité spatiale de la population, déplacement et appauvrissement ne doivent pas être « confondus, car tous ceux qui ont connu des déplacements « involontaires », n'en ont pas pour autant été appauvris. Les étudiants et le personnel de l'université de Juba par exemple, ont bien connu une mobilité - spatiale dans la mesure où cette université a, dans sa totalité, été transférée à Khartoum ; ils n'en constituent pas pour autant des « déplacés », puisqu'ils ne peuvent se caractériser par un appauvrissement brutal et le changement de statut social qui en est la conséquence. D'autres catégories sociales de Sud-Soudanais comme les hommes d'affaires, les membres de professions libérales et les fonctionnaires aisés ont aussi émigré et ne peuvent pour autant être tenus pour « déplacés ».
- 25 Mais la grande majorité de ceux que l'on nomme spontanément ainsi le sont réellement, au sens strict proposé ici. Il s'agit de ménages vivant dans le cadre de ce qu'il est convenu d'appeler le « secteur traditionnel », dans lequel domine la petite agriculture familiale et le petit pastoralisme prioritairement orientés vers l'autosubsistance du groupe domestique. Comme les autres petits producteurs des différentes régions du Soudan, la pauvreté est le trait dominant de leurs conditions d'existence. En dépit de cet état, ces petits producteurs détiennent en général la maîtrise de leurs conditions de production (la terre et les troupeaux) qui permet leur reproduction démographique et socio-économique. A la suite de leur déplacement « involontaire », les membres de ces groupes domestiques se sont vu barrer l'accès aux types de ressources, si maigres étaient-elles, dont ils avaient auparavant la maîtrise. Et, simultanément, ils se sont retrouvés appartenir à cette masse urbaine eh surnombre, n'ayant potentiellement accès qu'à des emplois manuels totalement non qualifiés et à laquelle un marché du travail stagnant et saturé n'offrait aucun emploi.
- 26 Certains déplacés ont néanmoins tenté de se mettre à leur compte comme travailleurs du bâtiment, indépendants et sans qualification, ou dans les activités tertiaires de services

urbains informels, en relative « expansion », comme le tout petit commerce (vente de cigarettes, etc.); mais la plupart des déplacés sont restés sans emploi. Ceci a eu des conséquences importantes, en particulier sur la redistribution des rôles sexuels traditionnels, dans la mesure où un nombre croissant de groupes déplacés sont devenus dépendants des activités rémunérées de leur membres féminins pour leur reproduction. Les activités de ces femmes se concentrent dans le secteur des services personnels (services domestiques, vente de bière et d'alcools autoproduits, prostitution, etc.).

Impact de la guerre sur les services sociaux

- 27 Les régions où se déroule la guerre sont parmi les moins développées du Soudan. Le Sud a été particulièrement négligé durant la période coloniale. Au moment de l'indépendance, les infrastructures économiques et sociales modernes y étaient embryonnaires ou inexistantes. Dans la période de l'immédiate post-indépendance, la situation générale de la région s'est encore dégradée. Le premier conflit, qui a duré 17 ans (1955-72), a détruit complètement les faibles infrastructures existantes. Ce n'est que pendant les 11 ans de paix fragile (1972-83), qu'a prévalu une atmosphère favorable à la reconstruction et au développement. Durant cette période, quelques réalisations remarquables ont été menées à bien dans un petit nombre de secteurs tels que l'éducation, la santé et le développement des ressources naturelles (Abu Zeid, 1988). Avec le déclenchement du conflit actuel, non seulement le processus embryonnaire de développement a connu un coup d'arrêt, mais les infrastructures existantes ont sérieusement été endommagées. Il est probable qu'aucune région d'Afrique déchirée par la guerre n'a eu autant et aussi durablement à en souffrir que le Sud-Soudan. Ces dernières années, le même processus désastreux a touché d'autres régions pauvres du pays, particulièrement le sud du Kordofan. Les conséquences tragiques de ce processus sont particulièrement manifestes en matière d'enseignement et de santé.
- 28 Le taux d'alphabétisation, dans le Sud-Soudan, est globalement inférieur à la moyenne nationale, et ce fait est en relation directe avec l'inégale distribution régionale des équipements scolaires. Mais la guerre civile a encore fait diminuer ce taux. Depuis la reprise de la guerre en 1983, plus des deux tiers des écoles ont été fermées dans le Sud (cf. tableaux 4 à 6).

Tableau 4 : Taux de fermeture des écoles primaires du Sud par région

Région	nb. écoles ouvertes	%	nb. écoles fermées	%	Total
Haut-Nil	8	3	249	97	257
Bahr al-Ghazal	16	5	339	95	355
Equatoria	150	28	389	72	539
Total	174	15	977	85	1.151

Source : Ministère de l'Éducation.

Tableau 5 : Taux de fermeture des écoles préparatoires du Sud par région

Région	nb. écoles ouvertes	%	nb. écoles fermées	%	Total
Haut-Nil	4	8	45	92	49
Bahr al-Ghazal	9	13	59	87	68
Equatoria	38	46	44	54	82
Total	51	27	148	73	189

Source : *idem*.

Tableau 6 : Taux de fermeture des écoles secondaires du Sud par région

Région	nb. écoles ouvertes	%	nb. écoles fermées	%	Total
Haut-Nil	0	0	13	100	13
Bahr al-Ghazal	5	38	8	62	13
Equatoria	9	39	14	61	23
Total	14	28	35	72	49

Source : *idem*.

- 29 La proportion d'écoles fermées de tous niveaux est considérable dans chaque région. Comme le montrent les tableaux, 85 % des écoles primaires, 73 % des écoles préparatoires (*premier cycle de notre secondaire, nldr*) et 72 % des écoles secondaires ont cessé de dispenser tout enseignement aux nouvelles générations de Sud-Soudanais dont dépend l'avenir de cette partie du pays et, pour une partie du pays tout entier.
- 30 La situation de guerre n'a pas seulement abouti à la fermeture des écoles mais aussi à un déplacement massif des élèves vers des régions plus sûres, à l'intérieur et hors du Soudan. Les estimations donnent le chiffre d'un million pour les effectifs d'enfants déplacés, mais la proportion d'enfants d'âge scolaire (entre 7 et 15 ans) parmi eux est inconnue. Dans la mesure où les statistiques de l'éducation de 1984 indiquaient un effectif de 413.000 élèves fréquentant l'ensemble des établissements scolaires du Sud (*ibid.*), on peut estimer qu'au moins les deux tiers d'entre eux (275.000) ont été affectés par la fermeture des écoles. Les zones d'accueil s'étant révélées incapables de prendre en charge la scolarisation des enfants réfugiés, la majorité de ces derniers font face à des difficultés considérables pour trouver une place dans une école et, en fait, l'accès à l'instruction leur est barré. Le Ministère de l'Éducation a tenté de dénombrer les élèves déplacés originaires du Sud (cf. tableau 7), mais les estimations elles-mêmes montrent combien la situation de ces derniers est en réalité mal connue.

Tableau 7 : Distribution des élèves déplacés venus du Sud (de 7 à 15 ans)*

Région d'origine	Région d'accueil	nb. de déplacés	Réinscrits
Bahr al-Ghazal	Darfour	22.000	—
Bahr al-Ghazal et Haut-Nil	Kordofan	23.000	—
Toutes régions sud	Centre	(non disponible)	10.629
Toutes régions sud	Khartoum	15.730	—

Source : Ministère de la Santé. *National Dialogue* p. 37.

* 10 écoles secondaires, 16 préparatoires et 22 primaires, toutes mises en place par le gouvernement, doivent ouvrir le soir pour scolariser les élèves déplacés. 4 écoles non gouvernementales (3 préparatoires fondées par l'Eglise catholique et une primaire fondée par la *Da'wa* islamique) doivent également ouvrir prochainement.

- 31 Les institutions d'enseignement post-secondaire du Sud ont été encore plus affectées que les institutions générales d'éducation. Les dix institutions d'enseignement supérieur ont été fermées, et seule l'université de Juba a pu, on l'a dit, fonctionner grâce à un transfert provisoire à Khartoum. L'extension de la guerre à certaines parties du Kordofan et de la région du Centre a entraîné la fermeture d'un nombre d'écoles plus élevé encore, ainsi que le déplacement de nouveaux élèves. La majorité des écoles des zones en guerre du Sud-Kordofan ont cessé de fonctionner et plus de 5.000 élèves de la région du Centre (Kurmuk et Giesan) sont actuellement réfugiés et non scolarisés (*ibid.*).
- 32 L'effondrement du système éducatif dans les régions déchirées par la guerre est lourd de conséquences pour l'avenir des étudiants affectés, celui de leurs familles et des groupes locaux et ethniques auxquels ils appartiennent. Cela est dû au rôle tout particulier que joue le système scolaire comme facteur de mobilité sociale, au Soudan en général et dans le Sud en particulier. En ce qui concerne l'emploi, les Soudanais ayant fréquenté les institutions scolaires à différents niveaux sont généralement bien placés, non seulement pour s'assurer, à eux-mêmes et à leur famille, des conditions de vie décentes, mais encore pour avoir de l'influence dans les processus qui permettront d'améliorer les conditions globales d'existence de leur communauté (en matière d'éducation, de services de santé, etc.). Mais malgré l'apparition récente du chômage des diplômés au Soudan, et particulièrement à Khartoum, les Sud-Soudanais instruits n'ont en général pas trop de mal à s'assurer un emploi dans le Sud, où l'offre d'emplois qualifiés est encore large.
- 33 Les conséquences négatives de la guerre sur le système de santé sont encore plus accusées. Comme les services scolaires, les quelques services sanitaires mis en place pendant la période coloniale ont été fortement mis à mal durant la première guerre civile. Entre 1974 et 1983 cependant, les efforts combinés d'organismes internationaux et nationaux ont abouti à la mise en place ou à la réouverture de 25 hôpitaux, 6 centres de santé ruraux, 80 dispensaires et 189 centres de premiers soins (Duku, 1988 :37). Alors que ces efforts devaient être prolongés, la seconde phase de la guerre a éclaté et a détruit pratiquement tout ce qui avait été réalisé en la matière. Sur les 31 hôpitaux qui fonctionnaient en 1988, seulement 6 étaient encore opérationnels en 1989 (*National Dialogue* : 37).

- 34 Dans beaucoup de localités du Sud-Kordofan rural et des provinces du Nil Bleu, les services de santé ont pratiquement cessé de fonctionner à cause de la guerre. En août 1989, plus de 45 % des établissements sanitaires ruraux du Sud-Kordofan étaient fermés. Le district rural de Salara, le plus peuplé de la province, a été le plus affecté : 80 % des centres de santé n'étaient plus en mesure d'y fonctionner ; Dans le district d'Abiyei (dans la zone dite de « transition »), tous les services de santé étaient assurés par les militaires, du fait des menaces qui pesaient sur le personnel médical civil (*ibid.* : 29).
- 35 Parallèlement à la mise hors service de l'infrastructure de soins curatifs, les programmes de médecine préventive, comme ceux destinés à éradiquer la malaria et la maladie du sommeil, ont dû être interrompus. Seul le programme étendu d'immunisation infantile a été maintenu dans le Sud-Soudan, mais avec une couverture géographique restreinte. Les communautés locales du Sud en guerre sont maintenant hantées par le spectre de la dégradation des conditions et de l'environnement sanitaires (menant à une résurgence des maladies contagieuses) à un moment où les services de médecine curative ont été drastiquement réduits.
- 36 En fait, les conditions d'existence de ceux qui ont fui vers des zones plus sûres ne sont pas significativement meilleures que celles des populations qui sont restées dans les zones d'insécurité. Dans le Grand-Khartoum par exemple, la majorité des déplacés se sont implantés, comme squatters, dans des endroits encore utilisés pour le dépôt des ordures. Un rapport de MSF Hollande (1988) décrit les conditions d'existence de ces squatters dans les termes suivants :
- 37 « L'habitat consiste en morceaux de carton de récupération arrangés en huttes... construites sur les tas d'ordure des marges de Khartoum. Au milieu des bris de verre, des bidons et des boîtes de conserve, des sacs en plastique et de divers déchets urbains, les familles ont tenté de ménager des espaces propres, de construire des abris et de les habiter. Il n'y a pas d'arrivée d'eau dans un rayon proche, pas de latrines, pas d'électricité, et les services de santé sont tout à fait embryonnaires. L'eau est amenée par bidons chargés sur des ânes, à des prix tels que personne ne peut se procurer la quantité d'eau suffisante aux usages les plus élémentaires. » (...) « Beaucoup d'habitants vivent en marginaux, subsistant d'expédients, sans revenus réguliers, sans droit de s'installer où que ce soit ni de résider à Khartoum, et sans papiers d'identité... »
- 38 Tous les rapports sur les conditions d'installation et de résidence des déplacés mettent l'accent sur la détérioration des conditions sanitaires. Des cas de dysenterie aiguë ont été rapportés sans que l'on ait pu déterminer, faute d'analyses médicales, s'il s'agissait ou non du choléra (*ibid.* : 12). Quelques ONG, en liaison avec des agences gouvernementales et l'UNICEF, fournissent certains services élémentaires aux déplacés du Grand-Khartoum, mais il faudrait bien plus d'équipements, dans le domaine sanitaire en particulier. Les conditions d'existence des déplacés dans le Sud lui-même et dans les zones de transition ne sont généralement pas connues, mais on peut penser qu'elles ne sont pas meilleures — et qu'elles sont même pires — que celles des réfugiés de Khartoum. Ces derniers ont pourtant accès, de façon marginale, à des activités générant quelques revenus et qui sont difficiles à trouver dans les autres régions du pays. On l'a vu, le poids démographique même de la population de la capitale explique la création d'un nombre important d'emplois dans le secteur informel urbain (principalement dans le domaine des petits services commerciaux et personnels).

L'impact de la guerre sur la vie sociale

- 39 L'impact de la guerre civile sur les services sociaux et les conditions de vie quotidienne est un phénomène à court terme. Lorsque la paix reviendra, l'effort de reconstruction et de réhabilitation économique devra être porté sur certaines zones particulièrement touchées par la guerre. Le financement de ces opérations exigera des sommes considérables, qui dépassent largement ce que le Soudan peut déboursier, mais avec une aide étrangère conséquente, la reconstruction pourra être menée à bien en un temps relativement bref.
- 40 Mais la guerre a aussi d'autres conséquences, à long terme celles-là, dont il ne sera pas aisé de venir à bout en peu de temps. La désintégration de l'organisation socioculturelle des communautés, l'intensification des tensions interethniques dans les zones de guerre, les traumatismes psychologiques infligés aux survivants et les dégradations des écosystèmes constituent quelques-unes de ces conséquences à long terme dont les effets se feront encore sentir des années après la fin de la guerre et après l'achèvement de la reconstruction matérielle. De telles conséquences sont rarement prises en considération, que ce soit par les parties combattantes ou par les observateurs. Cela est sans doute dû au fait que de tels aspects ne constituent pas en tant que tels des événements observables (comme la destruction d'un hôpital) mais plutôt des processus graduels qui ne se cristallisent que sur une longue période.
- 41 La manifestation la plus évidente de la désintégration de l'organisation socioculturelle réside dans l'éclatement des structures familiales et le déracinement des communautés locales du Sud-Soudan (Wani, 1988). D'un côté, les décès dus à la guerre ont considérablement accru le nombre de veuves et d'orphelins. De l'autre, les membres de mêmes familles ont souvent été séparés lors de leur fuite hors des zones de guerre ou du fait que certains hommes rejoignaient — volontairement ou non — une des parties combattantes. Avant la période des déplacements, les veuves et orphelins étaient encore placés sous la protection d'un parent masculin de l'époux/père défunt, le plus souvent un de ses frères, mais de telles coutumes ont cessé d'être respectées en raison de l'appauvrissement des déplacés, qui ne pouvaient plus subvenir à l'entretien de protégés nombreux. De plus, maints parents ont tenté d'échapper à leurs obligations et une majorité de familles déplacées ont pour chef une femme.
- 42 Dans un système parental où l'autorité sur les enfants est le quasi-monopole du père (ou, à défaut, d'un parent masculin), une famille dirigée par une femme est en fait une famille dont la structure d'autorité est chancelante. Un des résultats de l'éclatement des structures familiales réside dans l'apparition du phénomène des « enfants des rues », dont les effectifs se sont accrus de façon vertigineuse. On estime que dans le Grand-Khartoum, quelque 40.000 enfants mènent ce type d'existence. Privés de tout — abri, nourriture décente, éducation — leur avenir s'annonce plutôt sombre. L'on spéculé beaucoup sur les conséquences qu'aura leur total dénuement sur leur intégration sociale et leur attitude face à la société. Pour certains, ces « gamins des rues » sont des « criminels en herbe ». Pour d'autres, ils constituent le noyau de futurs « agitateurs politiques ». Personne ne semble cependant conscient qu'ils sont victimes non seulement de la guerre mais aussi du désintérêt total de la société à leur égard. Bien qu'un certain nombre d'ONG nationales et internationales s'occupent de leur réinsertion, le nombre d'enfants touchés par ces actions est si faible que c'est une véritable « opération de sauvetage » qui doit être déclenchée.
- 43 Les déplacements ont également introduit une certaine confusion dans le système socioculturel, dans la mesure où des normes, valeurs et institutions sociales ancrées

profondément dans les mentalités ne sont plus respectées par la majorité des déplacés. Le non-respect, cité plus haut, des obligations coutumières vis-à-vis des veuves et des orphelins en est un exemple. L'appauvrissement brutal et la perte de statut social expliquent aussi ces transformations, et ce n'est donc pas seulement le déplacement spatial involontaire qui les explique mais aussi la mobilité sociale descendante et le « déplacement socioculturel » qui l'accompagne.

- 44 Ce dernier peut être défini comme un processus par lequel une communauté, sous l'effet de facteurs externes contraires à sa volonté, se voit dénier l'accès à des biens matériels et symboliques centraux pour la reproduction et le maintien de son identité socioculturelle, de son statut, de ses valeurs et de ses pratiques. La dépossession de leur bétail dont sont victimes les agro-pasteurs est un exemple frappant de ce processus. Le gros bétail est en effet pour ces populations plus qu'un moyen de production ou un objet de consommation, c'est un bien symbolique qui « prend toute son importance dans les prestations et rituels matrimoniaux, dans la résolution des conflits (lorsqu'il y a eu meurtre, par exemple) et dans le maintien du statut social » (Gonda et Mogga, 1988 : 66). Avec les déplacements massifs de population, le rôle matériel et symbolique du bétail a disparu, et les solutions de remplacement adoptées sous la contrainte des circonstances sont loin d'avoir fait l'unanimité des différents groupes ethniques.
- 45 Ces solutions ont souvent été stigmatisées comme contraires à tout ce qui constituait un des pivots de la culture de ces éleveurs d'un gros bétail si chargé de signification. Il en est ainsi, par exemple, de la solution qui consiste à payer en espèces l'équivalent des prestations en bétail qui constituaient le « prix de la fiancée » (ou les réparations dues pour des relations sexuelles illicites). Un paiement en espèces ne peut en effet permettre de tisser les liens entre familles qu'établit le mariage et de légitimer une relation avec une femme ainsi que la progéniture qui naîtra de cette relation. Un tel paiement caractérise bien plutôt la rémunération des services que l'on attend d'une prostituée. Dans le contexte du déplacement, le respect de ces idéaux culturels rencontre ainsi de nombreuses difficultés. Ceux qui continuent à tenir à de tels idéaux souffrent de véritables traumatismes psychologiques lorsqu'ils tentent de s'adapter aux réalités humiliantes de leur nouvelle vie de diaspora. Le nombre croissant de troubles psychologiques et psychiatriques dont sont victimes les déplacés est à l'évidence en rapport avec ce que l'on a appelé « déplacement socioculturel ».
- 46 Ce dernier phénomène n'est pas nécessairement lié au déplacement spatial et à la mobilité sociale globale descendante. Des groupes qui continuent à vivre dans le Sud en font aussi l'expérience. Nombre de ces derniers ont éprouvé des difficultés à maintenir les structures familiales étendues malgré le contexte de guerre. Il est en effet fréquent que « de jeunes couples avec de petits enfants, considérés comme une gêne, aient été contraints par les leurs à cesser de cohabiter et à s'établir loin du reste des membres de leur famille étendue (Manibe, 1988 : 117). De semblables « expulsions » ont été pratiquées à l'égard de groupes domestiques pratiquant l'élevage dans des communautés où cette pratique n'est pas courante. L'on craint en effet que les jeunes enfants bruyants ou les animaux domestiques n'attirent l'attention, durant la nuit, de déserteurs des deux camps cherchant de quoi se nourrir ou de bandits cherchant quelque butin. L'on craint que ces errants ne se livrent en plus à des actes violents sur les habitants qui, ripostant, attireraient des représailles. Manibe (*idem*) a exemplifié les préoccupations de sécurité des civils résidant dans les zones en guerre et leur type de réponse à toutes les sources de menaces : « L'on peut observer les pratiques et attitudes concernant le maintien d'une

sécurité élémentaire à travers l'exemple du comportement à l'égard d'un animal domestique, en l'occurrence les coqs. On a imaginé de leur serrer autour du cou un mince ruban de caoutchouc pour les empêcher de chanter à tue-tête. »

- 47 L'obsession de la sécurité dans la zone de guerre confirme le réel état de détresse matérielle et psychologique de la population civile. Mais il faut souligner que cet état n'est pas seulement le résultat de l'anticipation de calamités à venir. C'est aussi, et au moins autant, le produit d'une expérience passée. Quasiment tout habitant de la zone des combats a été personnellement, d'une manière ou d'une autre, affecté par la guerre. Beaucoup ont vu mourir un des leurs sous leurs yeux, atteint par des tirs, horriblement brûlé ou mutilé. Ces images semblent hanter la population autant que celle des éventuels malheurs à venir.
- 48 La fuite hors des zones de combat a causé d'autres dégâts psychologiques. La séparation d'avec les proches, la dépossession d'un petit patrimoine et l'incertitude face au présent et à l'avenir, tout cela ajoute encore à l'oppressante situation des déplacés. Le rapport du *National Dialogue* (p. 43) a évoqué brièvement l'impact psychologique de la guerre sur les déplacés du Grand-Khartoum. Il a mis en relief le fait que les registres d'entrée des hôpitaux et cliniques psychiatriques confirment la montée des troubles psychologiques parmi les Sud-Soudanais vivant dans les camps de la périphérie de Khartoum. Les internés le sont dans 60 % des cas pour schizophrénie, et dans de moindres proportions pour dépression et alcoolisme. La mort et les blessures physiques sont donc loin de constituer les seules formes d'atteinte à la vie humaine dans le contexte du Soudan en guerre. Les blessures psychologiques atteignent aussi profondément les survivants dans leur vie présente et avenir.

L'impact de la guerre sur les relations entre groupes

- 49 L'on a dit plus haut qu'aucune des deux principales parties combattantes ne paraît mettre en question l'unité nationale soudanaise et adhérer à des visions séparatistes. Mais la guerre aurait favorisé une logique qui, par elle-même semble entrer en contradiction avec l'idéal unitaire des parties combattantes. Ce dernier est en effet directement menacé par l'intensification des conflits intergroupes. Tôt ou tard, les protagonistes du conflit accepteront l'idée qu'il est absolument impératif d'en arriver à une paix négociée. Mais il existe de bonnes raisons de soupçonner qu'une telle résolution du conflit, qui ne tarde que trop, arrivera trop tard pour supprimer les conséquences des coups que l'état de guerre a déjà portés à la concorde entre les groupes.
- 50 L'on a déjà fait allusion à la détérioration des relations intergroupes à propos des coûts humains de la guerre. La prolifération des milices tribales et des groupes de bandits comme les manifestations de violence sporadique entre groupes traduisent l'état de tensions interethniques et « intertribales » qui règne au Soudan. Le rapport du *National Dialogue* (p. 43) a cité l'exemple de l'incident de Wau, où des populations ayant toujours coexisté pacifiquement se sont retrouvées divisées le long de fractures tribales, avec ce résultat que très vite chaque groupe considéra chacun des autres comme un ennemi.
- 51 Un des meilleurs exemples de cette détérioration des relations intergroupes réside dans la hâtive catégorisation de l'ALPS comme représentant du groupe ethnique auquel appartient son noyau dirigeant, les Dinka, groupe ethnique le plus important du Soudan. Les membres d'autres ethnies, moins nombreuses et elles aussi affectées durement par la guerre, ont eu tendance à (ou ont été poussés, par « désinformation », à) considérer l'ethnie Dinka tout entière responsable de leurs malheurs. La confrontation entre l'Anyanya II et l'ALPS est perçue par beaucoup comme un conflit entre les Nuer et les

Dinka. Lorsque les ethnies « minoritaires » ont commencé à constituer leurs propres milices pour assurer leur auto-défense, ces dernières se sont livrées à des attaques contre des villages dinka totalement pacifiques. Le manque de discipline à l'intérieur même de ces milices et la confusion établie entre Dinka et ALPS ont fait grandir le sentiment d'insécurité parmi les Oinka eux-mêmes.

- 52 Le gouvernement s'efforce actuellement d'améliorer les rapports interethniques. Récemment, des accords de paix ont été conclus entre les Shilluk et la tribu arabe des Sabha dans le Haut-Nil, et entre les Arabes et les Four du Darfour. Mais les rancœurs qui se sont accumulées seront plus longues à s'éteindre que les compensations et le prix du sang à être versés. La plus grande menace qu'engendrent ces rancœurs concerne l'unité des Soudanais en tant que peuple. Il y a seulement peu de temps que quelques voix se sont élevées au Nord-Soudan pour demander la séparation du pays en deux Etats.
- 53 Ainsi, la tragique guerre civile qui sévit actuellement au Soudan semble non seulement gagner spatialement du terrain (par son extension à des zones situées hors du Sud), mais en gagner aussi socialement, par son extension à des groupes qui coexistaient jusqu'à présent en paix. Dans ce processus, les coûts humains et sociaux de la guerre continuent d'augmenter.

BIBLIOGRAPHIE

Abu Zeid A. et al., *War Wounds: Development Costs of Conflict in Southern Sudan. Sudanese People Report on their War*, The Panos Institute, London, 1988.

Abdel Ghaffar M. A. & Sorbo G. eds., *Management of Crisis in the Sudan*, Centre for Development Studies, University of Bergen, Norway, 1990.

Baldo S. A. & Mahmoud A., *El-Da'en Massacre and Slavery in the Sudan*, Khartoum, 1987.

Duku O. M., « Cut off from Health Care », in Abu Zeid A. et al. eds, 1988.

Gonda S., Mogga W., *Loss of the Revered Cattle*, Abu Zeid A. et al. eds, 1988.

Malwal B., « The Unreported War », in Abu Zeid A. et al. eds, 1988.

Manibe K., « The Agony of the Family », in Abu Zeid A. et al. eds, 1988.

Mawu T L., *The Southern Sudan: Why Back to Arms*, Khartoum, 1986.

MSF Holland, *The Conditions of the Displaced in Khartoum*, Unpublished Report, 1988.

Republic of the Sudan, Steering Committee for the National Dialogue on Peace Settlement and Initiatives, *Final Report*, Khartoum, 1989.

Relief and Rehabilitation Commission, *Early Warning System Bulletin* vol. V, n° 6, 15 June 1990.

Wani M., « Women, Now the Sole Breadwinners », in Abu Zeid A. et al. eds, 1988.

INDEX

Mots-clés : Soudan

AUTEUR

SALAH AL-DIN AL-SHAZALI

Université de Khartoum